

2023/.....

AFFICHÉ
LE 18/04/2023.

Parafe

DELIBERATION N°368

OBJET : COMPTE RENDU AU CONSEIL DE L'EXERCICE DES POUVOIRS DELEGUES

Entendu le rapport de Monsieur le maire, sur le compte rendu au Conseil de l'exercice des pouvoirs délégués ;

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) ;

Vu la délibération n°61 du 17 juillet 2020 du conseil municipal portant délégation de pouvoir à Monsieur le maire de certaines attributions de l'assemblée délibérante en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant les décisions intervenues, relatives aux points suivants :

Décision n°05/23 du 23 janvier 2023

- Actualisation des tarifs des cimetières pour l'année 2023

Décision n°06/23 du 31 janvier 2023

- Défense des intérêts en justice de la commune d'Ozoir-la-Ferrière

Décision n°07/23 du 31 janvier 2023

- Défense des intérêts en justice de la commune d'Ozoir-la-Ferrière

Décision n°08/23 du 1^{er} février 2023

- Défense des intérêts en justice de la commune d'Ozoir-la-Ferrière

Décision n°09/23 du 2 février 2023

- Défense des intérêts en justice de la commune d'Ozoir-la-Ferrière

Décision n°10/23 du 28 février 2023

- Avenant n°1 à la convention d'occupation du domaine public portant renouvellement express

Décision n°11/23 du 3 mars 2023

- Demande de subvention dans le cadre du budget participatif, écologique et solidaire : conception d'un parcours pédagogique dans le bois de Pins

Décision n°12/2023 du 8 mars 2023

- Détermination des conditions matérielles et financières pour l'accueil d'un groupe au centre municipal de vacances de Port Blanc en avril 2023 – fixation du tarif de location du centre d'hébergement de Port Blanc

2023/.....

Parafe

Décision n°13/2023 du 13 mars 2023

- Demande de subvention Fonds Vert dans le cadre du CRTE : rénovation énergétique du groupe scolaire Anne Frank

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

PREND ACTE de l'usage des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 11 avril 2023

La secrétaire de séance,
Josyane MÉLÉARD.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 11 avril 2023

Le Maire,
Jean-François ONETO.



2023/.....

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Parafe

Conseillers en exercice :	35
Présents :	24
Absents :	11
Pouvoirs :	11
Votants :	35
Convoqués le : 5 avril 2023	

CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois le 11 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MÉLÉARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Esperance AUDINEAU, Madame Françoise MILLET, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Malek BENSAI, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Lucie CZIFFRA.

ABSENTS : Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Chantal LAÏK, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Monsieur Patrick SEMBLA, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Nathalie RUCHMANN, Madame Valérie BOURGUIGNON, Madame Béatrice LAINÉ, Madame Aline PALOMARES.

POUVOIRS DE :

Madame Isabelle DUPUIT	à	Madame Françoise MILLET
Monsieur Jacques VERDIER	à	Monsieur Patrick SALMON
Madame Indira GOKOUL	à	Monsieur Patrick VORDONIS
Madame Chantal LAÏK	à	Madame Suzanne BARNET
Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
Monsieur Patrick SEMBLA	à	Madame Josyane MÉLÉARD
Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA	à	Monsieur Jean-Claude DEBACKER
Madame Nathalie RUCHMANN	à	Monsieur Paulo SALGADO LOPES
Madame Valérie BOURGUIGNON	à	Monsieur Malek BENSAI
Madame Béatrice LAINÉ	à	Monsieur Jean-Pierre BARIANT
Madame Aline PALOMARES	à	Madame Laëtitia DEVRIENDT

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MÉLÉARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Il est à noter que Madame Chantal LAÏK est arrivée avant le vote de la délibération n°1 (Procès-verbal d'installation de nouveaux membres du conseil municipal)*

**Il est à noter que Madame Indira GOKOUL est arrivée avant le vote de la délibération n°2 (Remplacement de conseillers municipaux au sein des commissions municipales)*